

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : alex-larocque-csstl-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/c465b8804944ccc8192c849f>

Date d'obtention : 2025-11-28 15:04:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il est primordial de respecter les étapes, la démarche à suivre et les outils à notre disposition lorsque nous utilisons la trousse. Je retiens également qu'elle joue un rôle important pour les jeunes et également leur famille, il est donc important que nos interventions soient dans leur meilleur intérêt. De plus, il est important de comprendre qu'elle est faite en étroite collaboration avec le service de police et qu'il est important que chaque intervenant respecte son champ d'expertise et sa mission. Le dernier point que je retiens est qu'en aucun cas les intervenants ne doivent consulter les images et seulement se fier au questionnaire fourni.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me permettre d'avoir un guide pour structurer mon intervention et me permettre de mieux naviguer dans celle-ci. Elle va également me permettre de mieux connaître les étapes de qui aviser à quel moment ou qui rencontrer à quel moment et quoi faire dans des situations plus pointues. Je me sentirai plus outillé à faire face à ce genre de situation. Elle va me permettre de savoir où débute mon rôle et où est la limite de celui-ci.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Tout d'abord, il va de soi qu'il sera important de ne jamais consulter les images. De plus, nous devons bien respecter la grille fournie pour ne pas poser des questions qui pourraient inconsciemment guider l'élève dans ses réponses et nuire au travail des policiers. Il est important de rester neutre tout en étant bienveillant auprès des élèves concernés.